

Jean-Baptiste Massillon et le collège de Montbrison

Le cardinal de Bérulle et l'Oratoire

Le concile œcuménique qui s'ouvre à Trente en 1545 marque, après l'ébranlement causé par la Réforme, le début d'une vaste rénovation de l'Eglise catholique. Un grand effort va désormais être accompli dans de nombreux domaines, notamment la formation des prêtres et l'enseignement. Des séminaires s'ouvrent, les petites écoles sont créées, les Jésuites multiplient le nombre de leurs collèges.

En 1611 le cardinal de Bérulle¹ introduit en France la congrégation de l'Oratoire fondée en Italie au siècle précédent par saint Philippe de Néri². Il s'agit, à l'origine, de lutter contre les aspects mondains que le sacerdoce prend souvent à cette époque. Les Oratoriens forment une société de prêtres essentiellement vouée à la prédication et à l'enseignement.

A la différence de la Compagnie de Jésus, l'organisation de l'Oratoire est souple. On entre et on sort librement de l'ordre *où une sainte liberté fait le saint engagement, où l'on obéit sans dépendre, où l'on gouverne sans commander...*³ Selon la pensée même du cardinal de Bérulle l'Oratoire ne doit pas avoir *d'autre esprit que l'esprit même de l'Eglise, d'autres règles que les canons, ni d'autres supérieurs que les évêques, d'autres liens que la charité, ni d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du sacerdoce...*⁴ Ce climat de liberté fera qu'à l'Oratoire se développeront facilement des courants jansénistes et gallicans.

Les Oratoriens ouvrent bientôt un collège à Dieppe puis, le succès aidant, de nombreuses maisons dans le royaume où ils deviennent les principaux concurrents des Jésuites. En 1640, ils régissent dix-huit collèges, en 1760, vingt-six⁵. Juilly, fondé en 1638 près de Meaux, est leur plus prestigieux établissement. Cette maison d'éducation noble a une renommée nationale et toute la faveur des familles qui sont hostiles aux Jésuites et influencées par le jansénisme. Juilly reçoit des élèves de toutes les provinces de France.

Le collège de Montbrison

Le Forez possède deux collèges tenus par les Oratoriens : Notre-Dame-de-Grâces, près de Chambles (qui, comme Juilly, a rang d'académie) et Montbrison.

A Montbrison, l'établissement fondé en 1624 prend la suite de la vieille école du chapitre de la collégiale qui était installée près du cloître. Le 5 juin les échevins de la ville signent le traité de fondation : contre une pension annuelle de 2 200 livres l'Oratoire s'engage à tenir quatre

¹ Pierre de Bérulle (château de Sérilly, près de Troyes, 4 février 1575, Paris, le 20 octobre 1629) : cardinal français ; cet ancien élève des Jésuites introduisit aussi en France l'ordre des Carmélites et participa activement à la Contre-Réforme. Ami de François de Sales, de Vincent de Paul et de Saint-Cyran, il fut aussi un écrivain mystique.

² Saint Philippe, de Néri (Florence, 1515 ; Rome, le 26 mai 1595), surnommé "l'Apôtre de Rome", fondateur en 1558 de la congrégation de l'Oratoire de Rome, société de prêtres vivant dans la pauvreté, l'étude et la pratique de la chasteté, canonisé en 1622.

³ C'est ce qu'écrit Bossuet à propos de l'Oratoire, cité par E. Deschanel dans la présentation du *Petit Carême de Massillon*, Dezobry, E. Magdeleine et Cie, libraires-éditeurs, Paris, sans date (vers 1845).

⁴ *Ibid.*

⁵ Sous la direction de Louis-Henri Parias, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, G.-V. Labat éd., Paris, 1981, t. 2, p. 498-499.

professeurs au collège de Montbrison⁶. Les père de l'Oratoire s'installent effectivement en 1626 mais jusqu'en 1685 la direction du collège reste entre les mains du chanoine de Notre-Dame pourvu de la prébende préceptoriale. Le collège de Montbrison, sans avoir la réputation des grandes maisons de l'ordre, obtient un certain succès et reçoit environ cent quarante élèves. Il y a, parmi eux, de nombreux enfants de la bourgeoisie et de la petite noblesse du Forez. C'est la première étape pour aller vers les carrières judiciaires ou l'état ecclésiastique. Dans la noblesse, certaines familles préfèrent pourtant pour leurs fils le collège de Juilly que Louis XIII a doté du titre d'*Académie royale* et qui prépare mieux à la carrière des armes. Mais alors la pension est coûteuse, plus de quatre cents livres par an sans compter d'autres frais annexes au milieu du 18^e siècle⁷.

A Montbrison le régime général est l'externat comme dans la plupart des collèges oratoriens. Les élèves logent en ville, viennent aux cours à sept heures, sortent pour le repas de midi et reviennent l'après-midi à treize heures trente ou à quatorze heures suivant la saison. L'emploi du temps hebdomadaire comporte environ vingt-cinq heures de cours, ce qui n'est pas excessif mais l'année scolaire est longue : dix mois et demi, sans congés, du 15 octobre à la fin du mois d'août⁸. Le collège de Montbrison possède le cycle complet, six classes de la cinquième à la classe terminale. Les études sont solides faisant une large place à la littérature française, aux mathématiques et aux sciences.

Installé dans la partie haute de la ville, près du couvent des Clarisses, le collège subit deux incendies, en 1640 et en 1775 où une partie de la riche bibliothèque est détruite. En 1783 sont construits les beaux locaux qui abritent aujourd'hui la sous-préfecture. Pendant plus d'un siècle et demi le collège est un important foyer culturel où se forment les cadres de la province. Le passage du grand Massillon dans son corps professoral marque son heure de gloire.

Massillon au collège de Montbrison.

Jean-Baptiste Massillon naît le 24 juin 1663 dans la ville d'Hyères, en Provence. C'est le fils d'un notaire, François Massillon. Il entre au collège des Oratoriens de sa ville natale où ses maîtres découvrent vite en lui de brillantes qualités intellectuelles et morales.

A leurs sollicitations, il entre, dès dix-huit ans, dans la congrégation de l'Oratoire et continue ses études. Ses supérieurs qui ont remarqué ses talents d'orateur souhaitent "l'appliquer au ministère de la chaire" mais Jean-Baptiste cherche sa voie. Pendant quelque temps il se retire à l'abbaye de Sept-Fonts et pense un moment devenir moine.

Après cette retraite, ayant trouvé son chemin, il opte pour l'enseignement et arrive en 1687 au collège de Montbrison comme professeur de belles-lettres. Il a alors vingt-quatre ans. Cette année-là le corps professoral est ainsi formé :

- Le père Joseph Perrin, supérieur,
- Le père Antoine Olivier, un Forézien, préfet des études,
- Le père Louis Nadot pour la classe de logique,
- Le confrère Paul de Combes pour la classe de rhétorique,
- Le confrère Jean-Baptiste Massillon (Masseillon), seconde,

⁶ Marguerite Fournier-Néel, *Montbrison coeur du Forez*, Montbrison, imp. S. M. I. C., 3^e édition, 1988.

⁷ Un élève peut dépenser près de mille livres par an dont 400 livres de pension. C'est ce que paie, en 1767-1768, Pierre-Amable Soubrany né à Riom, collégien à Juilly et futur conventionnel ; cf. René Bouscayrol, "Origines familiales et sociales de Romme et de Soubrany", *Revue d'Auvergne*, t. 79, n° 4, *Actes du colloque Gilbert Romme* (10-11 Juin 1965), p. 185.

⁸ C'est le régime du collège des Oratoriens de Riom ; cf. Pierre François Aleil, "L'enseignement des pères de l'Oratoire au collège de Riom", *Revue d'Auvergne*, t. 79, n° 4, p. 207-212.

- Le confrère Jean Joseph Maure, originaire d'Arles et qui deviendra aussi prédicateur, troisième,
- Le confrère Pierre Pajat, quatrième,
- Le confrère Antoine Jovenne, cinquième⁹.

L'année suivante, en 1688-89¹⁰, quelques changements interviennent. Le nouveau supérieur est le père Antoine Faure, originaire de Chalmazel. Le confrère Paul de Combes accède à la charge de préfet, le père François Lory assure la classe de physique et Jean-Baptiste Massillon, celle de rhétorique. Les confrères Jean Joseph Maure et Pierre Pajat gagnent chacun une place en assurant respectivement la seconde et la troisième classe. Enfin, deux nouveaux professeurs, les confrères Joseph de La Pomélie et François de La Pomélie sont chargés de la quatrième et de la cinquième¹¹. Massillon reste seulement deux années au collège de Montbrison.

Massillon, prédicateur de la cour

Devenu prêtre, Massillon révèle très vite ses dons pour la parole. Il prononce, en 1691, l'oraison funèbre de l'archevêque de Vienne et c'est encore à lui qu'on fait appel pour celle de Mgr Camille de Neufville-Villeroy, archevêque de Lyon mort en 1693. En 1696, il est nommé, à trente-trois ans, directeur du séminaire de Saint-Magloire, à Paris, où il assure brillamment les conférences ecclésiastiques.

La prédication est alors très prisée. On y assiste un peu comme à un spectacle et on compare volontiers les divers orateurs, leur capacité à émouvoir ou à convaincre. Pour le prédicateur c'est un exercice difficile : le geste doit soutenir la parole et la voix doit être sinon puissante du moins forte. Le sermon - toujours long - est rédigé avec soin puis appris par cœur. Il s'articule selon un plan classique : l'exorde qui définit la proposition et annonce les divisions du discours, puis deux ou trois parties, enfin la conclusion et la péroraison.

Massillon suit la mode du temps. Les sermons concernent moins qu'au temps de Bossuet l'exposition du dogme que des exhortations, des peintures morales. *Massillon n'a rien du prophète courroucé*¹², il parle avec douceur et chaleur. S'il est sobre dans ses effets sa ressource principale reste le pathétique que le public apprécie beaucoup.

En 1699, Massillon prêche le carême devant le roi. Il prend pour thème de son premier sermon une des Béatitudes : "Bienheureux ceux qui pleurent !", sujet difficile devant la cour la plus brillante d'Europe. Il est écouté. Mme de Sévigné¹³ écrit à propos d'un autre carême :

Le père Massillon réussit à la cour comme il a réussi à Paris ; mais on sème souvent dans une terre ingrate, quand on sème à la cour, c'est-à-dire que les personnes qui sont fort touchées des sermons, sont déjà converties, et les autres attendent la grâce, souvent sans impatience ; l'impatience seroit déjà une grande grâce.

Le roi est impressionné puisqu'il dit à Massillon en présence de toute la cour : *Mon père, j'ai entendu plusieurs grands orateurs, J'en ai été content mais, après vous avoir entendu, je suis très mécontent de moi-même*¹⁴.

⁹ Abbé J. B. Vanel, "Un confrère de Massillon au collège de Montbrison", le père Jean Joseph Maure, *Revue du Lyonnais*, n° 79, 1889.

¹⁰ Année scolaire 1688-1689, très vraisemblablement, alors que l'abbé Vanel indique 1689-1690.

¹¹ Abbé J. B. Vanel, *op. cit.*

¹² Selon l'expression de Michel Mourre, article "Massillon", *Dictionnaire des auteurs*, Laffont-Bompiani, Paris, 1952, t. 3.

¹³ Mme de Sévigné, Lettre du 3 mars 1704.

¹⁴ Cité par E. Deschanel, *op. cit.*

Dieu seul est grand, mes frères !

Massillon est désormais le prédicateur le plus coté de Paris. Un chroniqueur fait ainsi son portrait : *Le père Massillon, d'environ trente-quatre ans, a l'air mortifié et recueilli, une grande connaissance de la religion, beaucoup d'éloquence, d'onction, de talent pour appliquer l'Ecriture* ¹⁵.

En 1704, il prêche à la cour un second carême puis il prononce l'oraison funèbre de tous les grands personnages de l'Etat : en 1709, celle du prince de Conti, en 1710, celle du Dauphin et en 1715, celle de Louis XIV

Devant le catafalque de *Louis le Grand*, roi de France, après un moment de silence, il commence son discours par la phrase devenue célèbre :

Dieu seul est grand, mes Frères, et dans ces derniers moments surtout où il préside à la mort des rois de la terre.

En 1717, il est chargé de prêcher devant le jeune Louis XV. Les dix sermons de son *Petit Carême* composée pour la circonstance constituent son chef-d'œuvre, un modèle classique de l'éloquence française, un ouvrage que Voltaire garde toujours à portée de la main. C'est la gloire. En 1719, l'Académie ouvre ses portes à Massillon, le *Racine de la chaire*.

Chargé de par ses fonctions de prédicateur de la cour d'être le panégyriste des grands, Massillon n'en garde pas moins une grande liberté d'esprit. Il dénonce la guerre comme un fléau et affirme que le droit des rois repose sur la libre volonté des peuples. Mais il sait faire preuve pour dire cela de douceur, de tolérance et de persuasion.

Massillon, évêque de Clermont

En 1717, le Régent nomme Jean-Baptiste Massillon évêque de Clermont. Désormais il consacre tous ses efforts à son diocèse auvergnat où il réside fidèlement. D'Alembert lui rend un bel hommage pour son travail de pasteur :

Il donna tous ses soins au peuple heureux que la Providence lui avait confié... Il consacrant avec tendresse à l'instruction des pauvres ces mêmes talents tant de fois accueillis par les grands de la terre, et préférerait aux brillants éloges des courtisans l'attention simple et recueillie d'un auditoire moins brillant et plus docile...

*Il mourut, comme était mort Fénelon, et comme tout évêque doit mourir, sans argent et sans dettes. Ce fut le 28 septembre 1742 que l'Eglise, l'éloquence et l'humanité firent cette perte irréparable*¹⁶.

*

* *

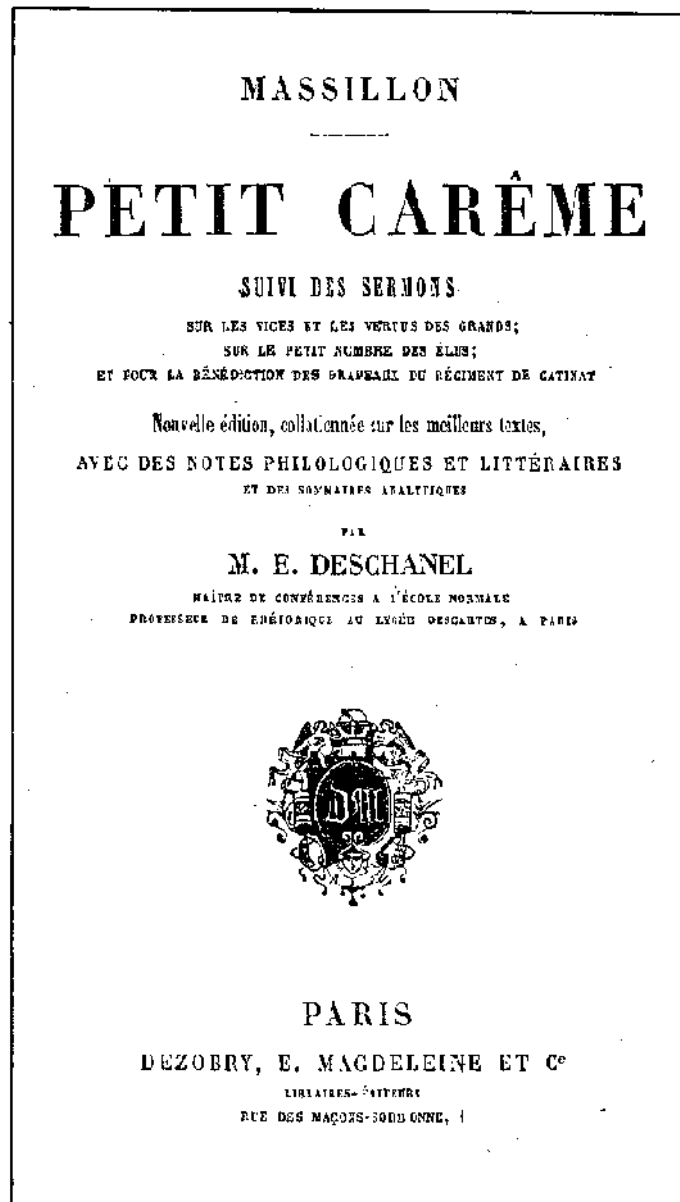
Une rue de notre ville rappelle le souvenir de l'auteur du *Petit Carême*. Pourtant de sa Provence natale à l'Auvergne en passant par Versailles, Montbrison n'a été pour Jean-Baptiste Massillon qu'une bien brève étape sur le chemin d'une gloire méritée.

Joseph Barou

(*Village de Forez*, n° 39 de juillet 1989)

¹⁵ Abbé J. B. Vanel, "Un confrère de Massillon au collège de Montbrison, le père Jean Joseph Maure", *Revue du Lyonnais*, n° 79, 1889.

¹⁶ Cité par E. Deschanel, *op. cit.*



Frontispice d'une édition du 19^e siècle du *Petit Carême*,
ouvrage considéré comme le chef-d'œuvre de Jean-Baptiste Massillon.

Les notes sont d'Emile Deschanel. Il s'agit du père de Paul Deschanel qui fut président de la République du 18 février au 21 septembre 1920. Curieusement Emile Deschanel (1819-1904) était un professeur et écrivain libre penseur et anticlérical. Son premier ouvrage, *Catholicisme et socialisme* (1850), le fait destituer de ses fonctions de maître de conférences à la Sorbonne. Emprisonné, puis banni après le 2 décembre, il rentre de Belgique après l'amnistie et, en 1859, devient rédacteur du *Journal des Débats* et du *National*, Député de la Gauche Républicaine de 1876 à 1881, il est élu sénateur inamovible en 1881. La même année, il est nommé professeur de littérature moderne au Collège de France (note due à Claude Latta).